

**CONSEIL COMMUNAL DE MORGES**

Extrait de procès-verbal de la séance  
du 1<sup>er</sup> mai 2024

Présidence de M. Pascal MARTIN

Conseillers-ères présents-es : 87

**LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES**

- vu le préavis N°41/12.23 - Réponse au postulat du groupe des Vert.e.s « Pour une réduction des déchets plutôt qu'une augmentation de la taxe » ;
- vu le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**décide :**

1. de prendre acte du présent rapport.

Ainsi délibéré le 1<sup>er</sup> mai 2024

L'attestent :

Le président

La secrétaire

Pascal Martin

Tatyana Laffely Jaquet